

**Mme Anne-Marie BRIAND-LE STER** Quimper,

**Pôle « Education-Pédagogie-Animation »** Le 6 juillet 2016.

**Direction de l’Enseignement Catholique**

**du Finistère**

Secrétariat 02 98 64 16 04 (ou Standard 02 98 64 16 00)

Fax : 02 98 64 16 21

[ddec29.pedagogie@enseignement-catholique.bzh](mailto:ddec29.pedagogie@enseignement-catholique.bze)

Nos réf. : AMBLS.MT/18015

**Journée du 1er juin formation disciplinaire Histoire-Géographie et EMC**

**Intervenant Monsieur Lippold – IA-IPR**

Introduction : Les points forts de la réforme sont souplesse, autonomie, initiative, collaboration et échange. C’est dans cet esprit que le Conseil supérieur des programmes a travaillé.

Des documents seront en ligne sur un mini-site de l’académie.

La mise en place de cette réforme va demander du temps. Il s’agit d’une mise en œuvre progressive d’expériences et de pratiques. Ce n’est pas une réforme comme les autres car les changements sont des changements de fond. Il n’y aura pas de retour en arrière.

Mais on ne part pas de rien. L’écriture nouvelle des programmes peut sembler large et imprécise. L’écriture précédente des programmes peut nous aider. Les démarches à l’œuvre dans les programmes actuels (études de cas, sujets d’étude en Histoire, croquis, récit, situations complexes) sont à mettre en œuvre et développer.

Les notions (habiter, mondialisation, développement durable, aménagement) retrouvent leur place dans les nouveaux programmes. Mais attention cependant à la tentation du recyclage si certaines thématiques ne sont plus dans le programme.

Les nouveautés :

-Une écriture des programmes totalement appuyée dans le socle commun.

-L’importance des compétences mais qui doivent se développer dans un cadre disciplinaire. La discipline ne trouve pas une fin en elle-même. L’important c’est d’apprendre aux élèves à réfléchir, à raisonner et ne pas en faire des puits de sciences.

**I Les programmes :**

*1.1 Une écriture plus complexe qu’avant :*

Ces programmes sont présentés en 4 parties :

-les spécificités des cycles: en quoi le cycle 4 a t-il des attentes différentes du cycle 3 ? Le collège n’est pas subordonné au lycée. Il est important de prendre en compte la logique de parcours.

-Les apprentissages sont ancrés autour du socle commun.

-Les compétences sont à travailler. Il n’y a plus 3 rubriques : connaissances, démarches, capacités mais des compétences. Les programmes donnent plus de liberté, de marge de manoeuvre et placent les compétences dans les attentes. De quoi les élèves ont-ils besoin pour expliquer, travailler et comprendre ? Il nous est demandé de mettre les compétences en œuvre : c’est le programme.

-la présentation des tableaux des programmes : Il s’agit d’une présentation classique mais inopérante si on ne tient pas compte des autres éléments. Il convient de lire l’introduction de chaque partie appelée démarche. C’est la colonne de gauche qui correspond à ce qui est attendu réellement.

Pour la Géographie, la colonne de droite est souvent une aide. Pour l’Histoire cette présentation est parfois trop complexe pour en faire un projet d’enseignement avec les élèves. Il s’agit de pistes et de recommandations pour les professeurs. Des fiches ressources sont déjà sorties en Géographie mais pas en Histoire. Il convient de ne pas chercher à tout prix à mettre en œuvre tout ce qui est dans la colonne de droite pour le programme d’Histoire.

Les sous-thèmes donnent parfois l’impression de ne traiter qu’une partie de la question. Le thème est la problématique générale. Les sous-thèmes une partie. Il faut prêter une attention particulière aux articulations Ex : En classe de 5ème pour le thème 1 Chrétientés et islam, des mondes en contact, il convient de ne pas traiter successivement les chrétientés et l’islam mais de les articuler.

Les programmes ayant été écrits de façon très large, il convient aussi de faire des choix. La volonté est d’entrer par les compétences d’où une production différente : compétences puis programmes. L’inspection générale va préciser des éléments. Les fiches ressources seront plus prescriptives sans être impératives. Des **repères attendus en fin de cycle** seront **proposés**. Le vademecum des capacités sera réécrit mais reste mobilisable.

*1.2. Le cadre horaire :*

Il n’y a plus de précisions horaires. En 6ème, 5ème et 4ème l’on dispose de 3 heures hebdomadaires et en 3ème de 3H30 dont ½heure en EMC (pour chaque niveau). Il faut respecter la parité horaire histoire/géographie.

*Question : à qui est attribué l’EMC ?*

*L’EMC en lycée n’est pas attribué au professeur d’H-G. En collège il a été question d’en faire une matière partagée. De fait les horaires dédiés nous sont affectés en collège. Mais cet enseignement ne peut être limité à 1/2Heure par semaine. L’EMC se déploie à l’ensemble des enseignements et la vie scolaire à travers le parcours citoyen. Il appartient à tout le monde en tant qu’ambition d’enseignement. C’est un des fondements et le principal du parcours citoyen. Dans chaque établissement il y a une multitude d’actions qui manquent parfois de cohérence. Il s’agit de les formaliser, d’en faire émerger le sens pour inscrire cela dans un parcours pour les élèves. Ex : éducation aux premiers secours, forum des métiers, sorties scolaires, élection des délégués, conseils de classe…*

*Question sur le poids de l’EMC : C’est un enseignement différent. Il faut pouvoir discuter des valeurs, du droit, de la règle avec les élèves. Des éléments importants se jouent là.*

Il s’agit de traiter un thème par trimestre en Géographie comme en Histoire (cf diaporama) Il convient de ne pas déconstruire les thèmes, de ne pas les mélanger.

Le programme de sixième en Géographie est découpé en 4 thèmes. Le 4ème thème est la mise en perspective des 3 thèmes précédents en conclusion. Mais il peut aussi se trouver en introduction ou se traiter par étape. L’important c’est de ne pas se répéter.

Les fiches ressources sont plus « cadrantes ».

Elles sont de 4 types : - s’approprier les différents thèmes du programme

-travailler les compétences et l’acquisition du socle commun

- approfondir ses connaissances scientifiques (capsules vidéos)

- Mettre en œuvre des démarches d’enseignement.

Concernant les manuels, il s’agit d’outils, de propositions commerciales et éditoriales. Ils ont été finalisés en décembre- janvier donc quand tout n’était pas posé. Il convient donc d’être très vigilant quant au choix.

L’Histoire-Géographie fait partie des disciplines prioritaires pour le changement des manuels à la rentrée 2016 (acté par la loi de finance 2016) comme le Français, les Mathématiques, et les Sciences et les LV2. Ces financements exceptionnels ne seront attribués qu’une année. Il ne faut donc pas laisser passer son tour. Le choix des manuels relève de l’établissement.

*Question : Pourquoi les programmes n’ont-ils pas été introduits année après année ? C’est un choix du Ministère. Il s’agit d’amener tout le monde à bouger et à s’organiser en cycle.*

**II Une logique de cycles :**

Il s’agit de programmes annuels mais s’inscrivant dans une logique de cycles. Les repères de programmation entrent déjà dans une logique de parcours. Par exemple, la notion « habiter » est construite sur trois années en cycle 3. En classe de 5èmeon étudie le « développement » et en classe de 4èmela « mondialisation » mais on remobilise aussi le « développement » en 4ème. Les notions s’inscrivent déjà dans des logiques de cycle. Il s’agit aussi de réactiver les connaissances précédentes (ex : personnages, Etats…). La manière de les aborder et d’aborder les sources est différente et se complexifie. Cette démarche de cycle est fondatrice de nos programmes.

A travers les notions, les compétences travaillées, nous sommes dans cette démarche de cycle. En changeant de contexte on travaille les mêmes compétences. Un repère n’est pas une simple connaissance, il faut qu’il prenne sens. Il convient d’amener les élèves à les définir, les redéfinir et les faire apparaître. C’est à nous de trouver le biais pour remobiliser ces repères. Il s’agit de construire un socle culturel. C’est ainsi que cela prend sens pour les élèves.

Un document sera édité sur la progression des compétences aux cycles 3 et 4. Par exemple, il importe de travailler sur les ruptures chronologiques. Y a –t-il de vraies ruptures ? En géographie, la limite Nord/Sud n’est plus très opérante. En Histoire, certains historiens étudient la Révolution Française sur une période de près de cent ans. Nous étudions le Moyen-Age qu’en est-il pour les Chinois ?

Il y a des notions au cœur des programmes : Habiter, la ville, la mondialisation, l’aménagement, le fait religieux (évolution du rapport au religieux). A nous de nous en saisir pour développer une logique de parcours et de cycles. Ex : Qu’est-ce qu’un Etat en 6ème puis quelles évolutions ? Il faut réactiver et complexifier progressivement la notion… Cité-Etat, empire, prince…

Il convient aussi de mettre en lien période et lieu pour favoriser des constructions intellectuelles pour les élèves.

Les démarches préconisées comme la prospective permettent de réfléchir aux choix d’aujourd’hui en fonction de ce qui est prévisible. Il s’agit d’une géographie citoyenne. Ex : Tendance des villes aujourd’hui. Analyser les territoires, les jeux d’acteurs. De même pour le développement durable.

Un autre exemple : le raisonnement historique. C’est le passage d’une donnée à une information puis à une connaissance. On travaille avec des sources du passé que l’on fait parler (cf que dit le document ? Mais c’est nous qui le faisons parler). Concept et notion. Passage du prince au monarque absolu. …Les vêtements….Faits mais à raccorder à une notion : l’Etat.

Un autre exemple : le raisonnement géographique : le territoire – les changements d’échelles.

**III Une nouvelle évaluation**

* Le nouveau DNB :

Cf diaporama.

Il s’agit d’évaluer le niveau de maîtrise de chacune des compétences du socle (5 domaines recouvrant 8 champs de compétences, le domaine du langage étant divisé en quatre parties). Chacune des sous-parties va être évaluée. On attribue 50 points par champ de compétence (le total sera donc de 400 points et représentera le contrôle continu). L’équipe pédagogique devra se prononcer sur ce niveau de maîtrise. L’Histoire-Géographie est réintroduite dans ce contrôle continu. On se situe davantage au cœur des apprentissages dans une approche interdisciplinaire. Les discussions vont porter sur les élèves qui ont des profils plus compliqués. Un nouveau livret scolaire remplacera l’ancien.

Le contrôle final n’est pas supprimé (sur 300 points). Cela permet aussi pour un élève de travailler des compétences : maîtrise du temps, liens entre les matières…L’examen correspond à une attente sociale : une cérémonie républicaine de remise des diplômes est prévue. Il s’agit donc d’une étape.

**2nde épreuve : Français- Histoire-Géographie et EMC** - 5 Heures- Une épreuve scindée en deux. (100 points)

1ère partie 3 Heures : H-G EMC Français **dont 2Heures HG –EMC** et 1Heure Français- avec une pause d’un quart d’heure entre les deux.

Les sujets comporteront des points communs et seront élaborés en prenant en compte les différentes disciplines mais il y aura bien deux séries de sujets.

2nde partie 2Heures : Français

Pour la partie d’Histoire-Géographie et d’EMC il y aura trois exercices qui porteront sur les contenus de l’année de 3ème pour l’Histoire et la Géographie et sur l’ensemble des contenus du cycle 4 pour l’EMC.

* Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents : (20 points)Deux à trois documents questionnés à partir de questions ou consignes

Les questions et consignes doivent permettre d’identifier le document (ex : que nous apprend le recours à un document iconographique ?), de porter un regard critique sur un document… (d’où des documents variés)

* Exercice 2 : Maîtriser différents langages : (20 points)Développement construit et/ou un exercice mettant en jeu un autre langage (schéma, croquis, frise chronologique…)

ex : croquis (titre, légende…), schéma, frise chrono, carte mentale…Frise : savoir qu’y mettre, maîtrise du temps…

* Exercice 3 : Mobiliser des compétences relevant de l’EMC : (10 points)Une question d’EMC à partir d’une situation pratique. Questions éventuellement appuyées sur un ou deux documents.

Si on veut entrer dans la logique de cycle, il convient de développer moins d’éléments factuels précis mais davantage de notions et de réflexions.

**Epreuve orale :** 100 points

Soutenance d’un projet (EPI ou tout autre projet) Exposé de 5 mn devant deux adultes et un entretien de 10 mn avec les membres du jury.

50 points pour l’expression orale et 50 autres points pour le projet lui-même mais ce qui est évalué c’est la capacité à exposer sa démarche, son parcours (les échecs, ce que l’élève a appris, développé,…), les compétences développées. Il s’agit de porter un regard réflexif (c’est ce que dit le BO). Cela renvoie à la démarche de projet. Programmation, séquençage, temps de bilan…C’est une démarche de réflexivité sur les apprentissages qui s’apparente à ce qui se vit en TPE. Comment sont-ils capables d’analyser ce qu’ils ont fait ? C’est une démarche d’apprentissage. Cela se rapproche aussi de l’histoire des arts mais le BO précise les points d’évaluation.

Le contenu du projet reste important mais est évalué en contrôle continu par les disciplines concernées.

*Question sur la filière bilingue : Il y aura des épreuves écrites du DNB en langue régionale. Mais l’oral n’est pour l’instant pas envisagé.*

*Question : Le projet peut-il porter sur le cycle 4 ? Oui, il s’agit d’un projet réalisé pendant le cycle 4 et pas forcément au cours de l’année de Troisième (même si cela semble plus raisonnable au début).*

**IV EPI :**

Les EPI sont une modalité de traitement des programmes selon la démarche de projet. Cette démarche devient une exigence institutionnelle. Ils sont forcément interdisciplinaires (deux disciplines au moins) et aboutissent à une réalisation concrète (dossier, maquette…). Il s’agit de faire travailler les élèves par compétences, de mettre les élèves en activités et de les faire produire.

Il convient cependant de ne pas dilater un point du programme pour les EPI. L’idée c’est d’y consacrer à peu près le même temps que si on traitait le programme de façon ordinaire (cf ex machine à vapeur…très difficile). On peut aussi associer différentes parties de programmes.

Les disciplines n’ont pas toujours le même horaire. « Les collègues d’Arts plastiques ou de musique ne vont pas passer leur vie en EPI ». Qu’est-ce qui justifie ce temps ou cet investissement ? Un EPI ne doit pas forcément se faire au même rythme toute l’année. Il convient d’établir une ventilation en fonction des projets. On a beaucoup de souplesse. En moyenne il s’agit de deux à trois heures par semaine mais on peut aussi envisager par fois 4Heures par semaine et d’autres semaines sans séance d’ EPI.

Dans le cycle 4, il y a 6 thématiques d’EPI par élève. Il ne faut pas confondre thématique et projet. Tous les professeurs d’Histoire-Géographie ne sont pas obligés de faire le même projet.

*Q : Créneau EPI ? On n’est pas obligé de créer un créneau EPI dans l’emploi du temps. C’est un choix d’établissement. Ce sont des heures de cours à ventiler selon la pertinence. Au moins deux thématiques par an. Ex : trois projets sur un trimestre et un à l’année…*

*Quand préparer à l’oral ? Sur les cours. Possibilité en AP de travailler des compétences liées à l’oral. Il ne s’agit pas de prendre la parole devant toute la classe tout le temps mais cela peut se faire en îlots à quatre. ..C’est à mettre en place sur plusieurs années. L’AP ne consiste pas uniquement en soutien et remédiation. Cela implique des projets d’équipe.*

*La préparation au Concours de la Résistance peut-elle entrer dans le cadre des EPI ? Oui en y associant une autre discipline.*

*Comment trouver du temps pour se concerter ? Exemple vécu en collèges publics : banaliser la dernière heure de la journée et les collègues travaillent deux heures. Voir comment s’organiser dans les établissements.*

**Ex d’une production académique : « la place de la femme au 20ème siècle ». cf diaporama**

Une fiche permet de pointer ce que l’on va faire. Cela permet aussi de s’interroger sur l’apprentissage durant le cycle. Ces démarches de projets peuvent donner lieu à une évaluation au DNB en lien avec un parcours.

Les EPI sont évaluables sous l’angle des compétences à mettre en œuvre. Le projet est aussi à évaluer. Et les EPI c’est du cours donc on peut aussi les évaluer en cours d’Histoire-Géographie.

**V l’AP :**

Il faut aussi prévoir une évaluation, pas notée mais il convient d’apprécier les progrès ou les absences de progrès des élèves. C’est un regard porté sur les compétences des élèves.

Rappel compétence : combinaison de connaissance(s), capacité(s), attitude(s) construite dans un contexte donné et transférables.

Cf diaporama les grands principes de l’AP. 1 à 2 Heures par semaine. Toutes les matières sont concernées.

En AP on travaillera sur des supports disciplinaires.

*Quelle est la place des disciplines dans l’AP ? Importance de travailler sur des compétences transférables. L’objectif n’est pas de gagner du temps de cours mais de travailler des compétences remobilisables en cours.*

Mémoriser des repères s’il s’agit d’un travail sur le processus d’apprentissage c’est de l’AP. Le support c’est nos disciplines mais ce qui est visé c’est le transfert. Il est intéressant de prévoir une évaluation dans une autre discipline.

Le travail sur les compétences ne se limite pas au temps d’accompagnement personnalisé. L’AP n’est pas uniquement du soutien car elle s’adresse à tous les élèves et doit donc être utile à tous les élèves.

Les compétences sont au cœur de tous les apprentissages. Si on le fait dans tous les enseignements à l’avenir on n’aura peut-être plus besoin d’AP. C’est un temps de cours centré sur les compétences.

Ex : Mémoriser les repères historiques. Aujourd’hui, c’est souvent : Fiches d’objectifs en début de chapitre, fiches de révision en fin de chapitre. L’idéal est qu’à la fin d’un chapitre les élèves fassent le tri de ce qui est important, notionnel…Il convient de les amener à produire leur propre fiche de révision. Les cartes mentales sont intéressantes mais ne parlent pas à tous les élèves (cf intelligences multiples). Il faut les faire s’interroger sur ce qui est important et ce qui ne l’est pas. …et préciser ainsi aux élèves sur quoi portera l’évaluation. Il convient de distinguer l’idée principale de l’illustration et de ne pas tout apprendre.

*Question / schéma et croquis en AP : c’est possible s’il s’agit du choix d’un titre, de l’organisation de la légende, c’est-à-dire d’un travail sur des processus, des capacités d’organisation ... Tout dépend du regard porté sur ce que l’on fait.*

Deux conséquences : l’AP cela s’organise : qui fait quoi et dans quel but. Il faut que tous les collègues soient au courant de ce que l’on fait en AP. Organiser n’est pas figer. On peut prévoir une progression sur un trimestre ou un demi-trimestre.

Tous les élèves ne savent pas ce que c’est qu’apprendre une leçon. Sinon l’élève va mémoriser puis « purger » (pour faire de la place).Il faut définir le besoin de l’élève (cf diaporama)

Les activités proposées doivent respecter des principes suivants (cf diaporama) :

-permettre à chaque élève de gagner en compétences. L’AP est donc le lieu par nature de la différenciation pédagogique. Il ne doit pas être le seul.

- La coopération entre élèves, l’entraide, sont des moyens efficaces pour permettre à chacun de progresser.

-s’inscrire dans une pédagogie du contrat avec l’élève. Chacun s’engage.

-lui permettre d’expérimenter par lui-même plusieurs démarches ou méthodes afin de choisir celle qui est, pour lui, la plus efficace dans une situation donnée.

-laisser du temps à l’élève.

-Pour gagner en compétences, il faut être capable d’explicitation. C’est un travail en soi, qui doit être demandé à l’élève (ex : faire expliciter les consignes pour faire apparaitre l’obstacle/faire expliciter les raisonnements, les démarches pour accomplir une tâche et/ou résoudre un problème)

-La verbalisation est donc fondamentale en AP (dire pour faire – faire pour dire – dire ce que l’on fait).

-L’AP est aussi le temps où l’élève a fondamentalement le droit de se tromper, puisque ce qui importe est la compétence qu’il construit, non le résultat de tel ou tel exercice.

Exemples d’activités : Travailler sur la formulation d’une consigne. Produire un texte simple – Mobiliser des repères…Il convient de travailler sur l’implicite. Lever des pièges simples. Il est nécessaire de savoir où cela bloque. L’erreur n’est pas une faute. C’est à nous de le travailler avec eux.

La mise en œuvre est à voir en établissement. Une co-intervention est intéressante mais pas nécessairement tout le temps.

**VI Le parcours citoyen :** cf diaporama -Exemple du collège de Bruz.

**L’Histoire des arts** fait partie du parcours artistique et culturel. Cf diaporama

On peut reproduire le schéma de l’histoire des arts dans un EPI. En s’appuyant sur ce qui se faisait.

Le découpage historique reprend les périodes de nos programmes.

Il importe de travailler sur l’implicite et sur les codes culturels.

**VII L’EMC :**

La difficulté c’est que l’on n’a pas de thèmes. Il y a une totale liberté pour traiter le programme écrit de façon nouvelle. Une écriture autour des 4 dimensions (sensibilité, droit et la règle, jugement et engagement).

On peut s’appuyer sur le découpage des anciens programmes.

Certes il s’agit de nouveaux programmes mais les objectifs généraux de l’éducation à la citoyenneté restent les mêmes. C’est une logique de progression avec des entrées thématiques. Mais il ne faut pas reproduire l’ancien programme tel quel. Il est nécessaire que les 4 dimensions et les compétences soient associées. La sensibilité et l’engagement sont des dimensions plus nouvelles. C’est une forme d’appropriation des valeurs et des symboles par les élèves. Ex : Je réagis comme cela mais que dit la règle, je régule et je m’engage. La justice que dit la loi…, pourquoi elle dit cela, qu’est-ce que je peux faire et comment je peux me comporter. Défense : Qu’est-ce que c’est que la défense dans un Etat démocratique ?

Il y a peu de connaissances précises attendues.

Un exemple : Partir de la mobilisation des citoyens place de la République. Pourquoi cette place ? Ils sont venus d’eux-mêmes et se sont rassemblés autour d’un symbole. On n’est pas sur une approche institutionnelle mais une logique d’appropriation.

L’important est de mettre les élèves en activité : problématisation (questionnement, interrogation), conceptualisation (donner du sens) et argumentation.

C’est un enseignement qui concerne l’ensemble de la communauté éducative. Il importe de faire réfléchir les élèves au rôle du citoyen. Comment est-on citoyen aujourd’hui ? Ce n’est pas parce que tout ne fonctionne pas bien qu’on ne peut pas se poser des questions et essayer de faire mieux. Il faut croire aux valeurs et faire en sorte que la réalité rejoigne les principes.

*Q : pour le Brevet : quels types de questions seront posés ? ex : la laïcité. Quel principe républicain est identifié et en donner une définition.*

On n’exige pas de connaissances trop précises, il s’agit d’une réflexion sur la citoyenneté française et européenne. C’est un apprentissage en actes. Il n’y a pas de contenu prédéterminé sauf peut-être quelques grands textes sur les droits et quelques dates.

Durant l’année ce travail peut être noté ou évalué par compétences. Ce qui importe c’est que les élèves prennent conscience de ce qu’ils ont fait.

Deux démarches nouvelles :

* La discussion à visée philosophique : une réflexion sur les valeurs

Cf Michel Tozzi – 1er degré / mythes grecs pour aborder les valeurs.

Cela peut prendre la forme d’un débat. Liberté - Egalité – Fraternité cela renvoie à une conception de l’homme et de l’humanité.

Un débat ce n’est pas forcément une classe entière divisée en deux et présentant des arguments différents. Cela fonctionne aussi avec deux, quatre élèves. C’est un apprentissage progressif et plus efficace. C’est la construction à plusieurs d’un point de vue. Il s’agit d’entrer dans une logique de confrontation des points de vue et de préparer les élèves à comprendre les arguments de l’autre, les anticiper et réfléchir aux arguments qu’ils vont pouvoir mobiliser.

* Le dilemme moral :

Il convient de mettre les élèves dans une situation dans laquelle ils vont devoir faire des choix. Il ne s’agit pas de trouver des solutions mais de réfléchir à un processus de hiérarchisation des solutions les moins mauvaises. Ex : les réfugiés.

Amener les élèves à identifier les représentations, les jugements moraux qui sont les leurs. Qu’est-ce qui joue en faveur de telle ou telle option. Interroger ces choix en lien avec les valeurs de la société. C’est conforme ou non à des valeurs civiques. Il n’y a pas de bonnes solutions. L’idée est d’amener les élèves à une démarche plus personnelle.

Un débat de société peut être tout aussi pertinent que le dilemme moral. Le dilemme moral est complexe et à mettre en œuvre progressivement.

Si nous ne mettons pas en œuvre cet enseignement personne ne le fera.